

LABEL JARDIN REMARQUABLE

"Faire un jardin, c'est faire confiance à l'avenir." Jean Giono

Qu'est-ce que le label « Jardin remarquable » ?

La mise en place du label « Jardin remarquable » répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Ce label d'État, attribué pour cinq ans renouvelable, répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition (organisation des espaces), l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales...), l'intérêt botanique, l'intérêt historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale. Il tient compte de la diversité des parcs et jardins et peut concerner des jardins petits ou étendus, historiques ou contemporains et de tous les styles.

Le label engage les propriétaires à assurer un entretien régulier de leur jardin, à l'ouvrir à la visite au moins quarante jours dans l'année et six heures par jour, à participer au moins à une opération nationale (Rendez-vous aux jardins et/ou aux Journées européennes du patrimoine), à mettre à la disposition du public des documents d'information (plan, historique, indications botaniques) et à apposer dans un lieu visible du public une plaque émaillée reprenant le visuel du label « Jardin remarquable ».

PROGRAMME



Pour les 20 ans du label, cinq tables rondes, animées par les membres du groupe de travail normand 'Jardins Remarquables', reviendront sur l'histoire du label et présenteront ses différents critères d'obtention, gage de qualité, à la lumière de témoignages de représentants des jardins labellisés en Normandie.

INTRODUCTION

10h

Mael Rannou, Directeur de la bibliothèque Alexis de Tocqueville, Caen,
Jean-Michel Knop, Directeur régional des affaires culturelles de Normandie.

AUX ORIGINES DU LABEL ET EVOLUTIONS ACTUELLES

10h15

Jérémy Vercken de Vreuschmen, Architecte des bâtiments de France (UDAP76),
Aurélié Vanitou, Correspondante jardins (DRAC Normandie)
Comité des parcs et jardins de France,
Jardin du château de Canon.

COMPOSITION, INSERTION DANS LE PAYSAGE ET ELEMENTS REMARQUABLES

10h55

Philippe Surville, chef du bureau des paysages et des sites à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franck Gaillet, président de la Fédération Française du Paysage – délégation de Normandie,
Jardin intérieur à ciel ouvert,
Jardin du manoir de la Boisnerie.

11h35 : Échanges avec le public
11h45 : Pause (table Brouillon de Culture)

INTÉRÊTS BOTANIQUE ET HISTORIQUE

12h

Delphine Barrière, Assistante de conservation, archives départementales 61,
Jérôme Beaunay, Architecte urbaniste de l'État, référent SPR, VPAH et correspondant patrimoine mondial (DRAC Normandie),
Jardin du Mesnil,
Jardins labellisés du Département de la Seine Maritime,
Jardins labellisés de la Ville de Cherbourg.

12h40 : Échanges avec le public
13h : Déjeuner libre

L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES JARDINS

14h30

Elsa Quintavalle, Paysagiste-conseil (CAUE du Calvados),
Bénédicte Duthion, Chercheuse à l'inventaire (Région Normandie)
Jardin du musée des impressionnistes Giverny,
Jardins suspendus du Havre,
Jardin d'Étretat.

15h10 : Échanges avec le public
15h20 : Pause

ENTRETIEN, PLAN DE GESTION

15h30

Aude Wisniewski, Membre de l'association Hortis, Responsable du service botanique et biodiversité de la communauté d'agglomération de Caen-la-Mer,
Martine Pioline, Ancienne inspectrice des sites à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL),
Arboretum d'Harcourt,
Jardin du château de Chantore.

16h10 : Échanges avec le public
16h30 : Clôture du colloque

SPECTACLE LITTÉRAIRE

"En vert et contre tout"

16h40

Sur le thème de la nature et de la défense de l'environnement, ensemble d'extraits littéraires lus et mis en scène par l'association normande **Lire aux éclats**.



Dans le cadre des 20 ans du label Jardin Remarquable, le jardin des plantes de Caen propose une **VISITE GUIDÉE DE SA SERRE EXOTIQUE** le vendredi 22 novembre de 10h à 11h30. Public adulte, nombre de places limité, sur réservation à accueil-ev@caen.fr

CARTE

Les jardins remarquables en Normandie



Sources : GeoFla@IGN, Drac de Normandie
Réalisation : Drac de Normandie 2024

- | | |
|---|---|
| 1 Caen – Jardin des Plantes | 22 Bagnoles de l'Orne – Jardin retiré |
| 2 Cambremer – Les jardins du pays d'Auge | 23 Le Champ-de-la-Pierre – Parc du château |
| 3 Castillon – Jardins de Castillon | 24 Chemilli – Jardins de Montperthuis |
| 4 Livry – Domaine d'Albizia | 25 La Rouge – Parc du château de Lorie |
| 5 Mézidon Vallée d'Auge – Parc du château de Canon | 26 Saint-Christophe-le-Jajollet – Jardin du château de Sassy |
| 6 Ouilly-le-Vicomte – Jardin du château de Boutemont | 27 Sainte-Honorine-la-Chardonne – Jardin du manoir de la Boisnerie |
| 7 Saint-Gabriel-Brécy – Parc du château de Brécy | 28 Auzouville-sur-Ry – Jardin Plume |
| 8 Vendevre – Parc du château de Vendevre | 29 Bois Guilbert – Jardin des sculptures |
| 9 Acquigny – Parc et jardins du château | 30 Clères – Jardin botanique et zoologique |
| 10 Giverny – Jardin du musée des impressionnistes | 31 Daubeuf-Serville – Domaine du Grand Daubeuf |
| 11 Giverny – Jardin de Claude Monet | 32 Doudeville – Parc du château de Galleville |
| 12 Fontaine-la-Soret – Parc du château | 33 Etréat – Les jardins d'Etréat |
| 13 Harcourt – Arboretum | 34 Le Havre – Jardins suspendus |
| 14 Le Neubourg – Champ-de-Bataille | 35 Lucy – Le crapaud à trois pattes |
| 15 Bacilly – Parc du château de Chantore | 36 Montéroler – Jardin du Mesnil |
| 16 Cherbourg-en-Cotentin – Parc Emmanuel Liars | 37 Montmain – Jardin d'Angélique |
| 17 Cherbourg-en-Cotentin – Parc du château des Ravalet | 38 Saint-Martin-de-Boscherville – Jardins de l'Abbaye Saint-Georges-de-Boscherville |
| 18 Saint-Germain-des-Vaux – Jardin Jacques Prévert | 39 Saint-Pierre-de-Manneville – Parc du manoir de Villers |
| 19 Urville-Nacqueville – Parc du domaine de Nacqueville | 40 Tourville-sur-Arques – Miromesnil |
| 20 Vauville – Jardin botanique | |
| 21 Athis de l'Orne – Jardin intérieur à ciel ouvert | |

Direction régionale
des affaires culturelles de Normandie (DRAC)

La DRAC de Normandie, échelon déconcentré du ministère de la Culture, a pour mission de protéger et valoriser le patrimoine, de soutenir la création artistique, et de promouvoir l'accès à la culture par le plus grand nombre. Sous l'autorité du préfet de région, elle agit en tant que relais sur le territoire pour mettre en œuvre les politiques culturelles nationales adaptées aux spécificités régionales.

Le groupe de travail dédié au label jardin remarquable, présidé par le directeur régional des affaires culturelles, est composé de membres issus de l'Etat (ministères de la culture et de l'environnement), de la Région (services de l'Inventaire et du tourisme), des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), d'associations spécialisées HORTIS (association des responsables d'espaces nature en ville), d'associations régionales des parcs et jardins, et de quatre personnalités qualifiées. Ses membres analysent les demandes du label et soumettent au préfet de région un avis concernant son octroi ou non.

communication.drac.normandie@culture.gouv.fr
https://www.culture.gouv.fr/regions/DRAC-Normandie

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles

COLLOQUE

2004-2024
Le label jardin remarquable, 20 ans déjà !

23 novembre 2024
10h - 17h45

Accès libre

Bibliothèque Alexis de Tocqueville
15 quai François Mitterrand 14053 Caen cedex